



MOBILISONS-NOUS POUR LA RUE DES SAULES AFIN DE DEFENDRE LE FUTUR DU CADRE PAVILLONNAIRE

L'association Les Amis d'Aulnay a, entre autres, pour objectifs la protection des quartiers pavillonnaires, la défense du cadre de vie, l'organisation de loisirs, afin de mieux se connaître, et ce, dans un esprit de solidarité.

Depuis le début de son mandat,, le Maire, Gérard Ségura, saisit toutes les opportunités pour construire du logement collectif, notamment en zone pavillonnaire, en provoquant des modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), sans tenir compte de l'impact sur le cadre de vie du quartier concerné. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui était son argument de campagne, n'est toujours pas lancée. Il a d'ailleurs évoqué, lors d'un conseil municipal, que ce projet pourrait ne jamais avoir lieu. Il préfère ainsi les **modifications au coup par coup, pour mettre en œuvre une politique d'urbanisme incohérente.**

Pour ces raisons l'Association a déposé un recours au permis du Vélodrome et s'est opposée aux projets sur Fernand Herbaut, Charles Dordain et dernièrement sur le terrain de l'ancien centre des impôts et le secteur de la rue Ordener.

En conseil municipal, lors de la présentation du projet du Grand Paris, M. Segura avait publiquement affirmé qu'une modification de la zone du secteur de la rue des Saules était possible : le secteur passerait ainsi d'une zone Ug (pavillonnaire) en zone Ud (mixte, immeubles jusqu'à 15 mètres de hauteur) ou Uc (Collectif, immeubles jusqu'à 23 mètres de hauteur)

Les différents terrains situés le long de la rue des Saules avaient été préemptés par l'ancienne majorité municipale. Cependant, le caractère pavillonnaire du secteur avait été préservé, le Plan Local d'Urbanisme de janvier 2008 ne prévoyant pas la construction d'immeubles.

Après un passage en force sur la Cité Arc-En-Ciel, s'appuyant notamment sur l'absence d'action en justice de la part des associations ayant défendu le dossier, l'association Les Amis d'Aulnay se propose de vous aider à préserver votre cadre de vie, en utilisant tous les moyens légaux nécessaires pour enrayer la volonté destructrice de bétonnage de la zone pavillonnaire.

VOLONTÉ DE TRANSFORMER CE QUARTIER?

Le PLU actuel n'autorise pas la construction d'immeubles le long de la rue des Saules et le premier magistrat de la ville se doit de respecter les règles en vigueur.

Je vous propose de nous rassembler afin de montrer au Maire notre mécontentement lui affirmer notre volonté de préserver le caractère pavillonnaire.

Pour notre cadre de vie et la préservation de nos biens, réclamons l'arrêt des projets non conformes au PLU et la cessation des modifications au coup par coup !

Pétition au dos à retourner à l'association.

Le Président

Denis CAHENZLI



MOBILISONS-NOUS POUR LA RUE DES SAULES AFIN DE DEFENDRE LE FUTUR DU CADRE PAVILLONNAIRE

MOI AUSSI, JE SOUHAITE ÊTRE ASSOCIÉ SUR LE FUTUR DE MON QUARTIER !

Mme/Melle/Mr **NOM** : **PRENOM** :

.....

ADRESSE :

.....

TEL : E-MAIL :

- | | OUI | NON |
|---|--------------------------|--------------------------|
| • Je suis opposé(e) aux immeubles sur le tissu pavillonnaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Je souhaite une véritable concertation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Je demande au Maire l'arrêt des projets non-conformes au PLU | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • J'apporte mon soutien aux <i>Amis d'Aulnay</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Je souhaite adhérer à l'Association <i>Les Amis d'Aulnay</i> | | |

Montant de la cotisation : 10 € (pour se donner les moyens de nous défendre)

Chèque à établir à l'ordre de l'Association *Les Amis d'Aulnay* à envoyer à :
Denis CAHENZLI – 26, Allée circulaire – 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Sandrine BLASSEL - 24 Rue de la Ville Neuve - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Fait à Aulnay-sous-Bois, le

Signature :